



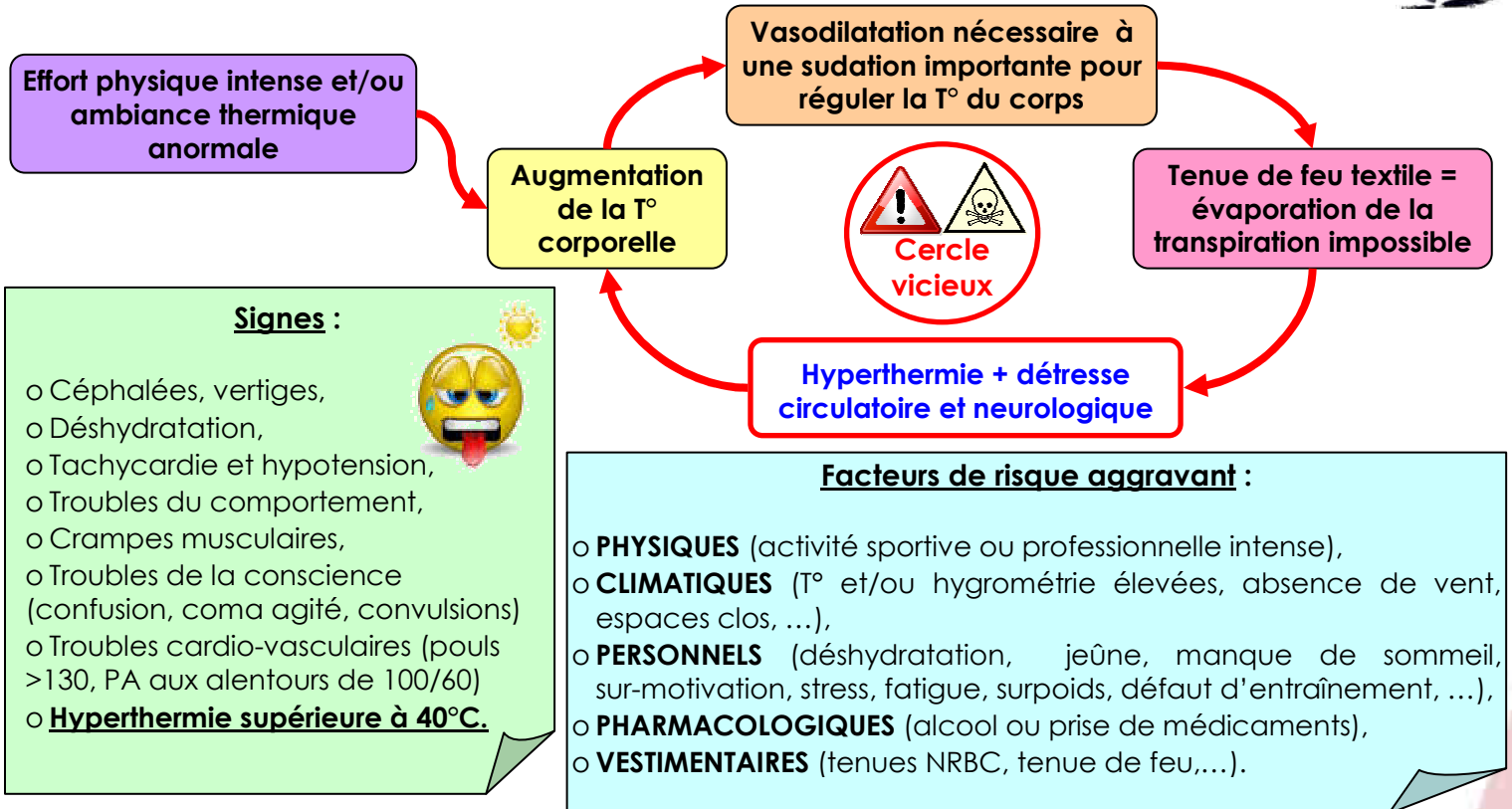
Sapeurs-Pompiers



Coup de chaleur à l'exercice : sapeurs-pompiers = cibles potentielles



Ces derniers jours, 5 sapeurs-pompiers belges ont été victimes d'un coup de chaleur sur un feu d'habitation ainsi que 4 sapeurs-pompiers des Yvelines sur un feu d'entrepôt. En cette période de **fortes chaleurs**, le **risque est accru** et notre département n'échappe pas à la règle. En effet, déjà 2 sapeurs-pompiers du Loiret ont déclarés avoir été victimes de coups de chaleur. Loin d'être anodin, ce **malaise grave**, dont l'issue peut être fatale, **doit faire l'objet d'une attention toute particulière**. En cette période estivale, voici quelques rappels :



Rappel de la conduite à tenir :

- Installer la victime à l'**abri** dans un **endroit frais**, climatisé si possible ;
- Mettre la victime au **repos** dans la position où elle se sent le mieux ;
- Après lui avoir ôtée ses vêtements, recouvrir la victime d'un linge humide, utiliser un brumisateurs ou un ventilateur pour la **refroidir** ;
- Si la victime est consciente et ne vomit pas, lui **donner de l'eau** à boire par petites gorgées ;
- Réaliser un **bilan** de la victime, lui prendre la **température** et effectuer les gestes de secours ;
- Faire remonter l'information au **CTA-CODIS** pour obtenir une **assistance médicale** auprès du **SSSM** ;
- La victime doit faire l'objet d'une **surveillance** constante et attentive.



Ce qu'il faut retenir :

- L'évolution d'un coup de chaleur peut être mortelle.
- Il ne doit pas être sous-estimé, banalisé voire ignoré.
- **Au vu des conditions d'intervention un module de soutien sanitaire doit être engagé ou demandé.**
- En cas de doute et sans présence d'un soutien sanitaire sur place, demander à contacter le SSSM.



- SSSM
- Service SST
- Officier sécurité
- GNR PSE2 + cours SSSM 45 (Giro)